

Ajouter une ville +

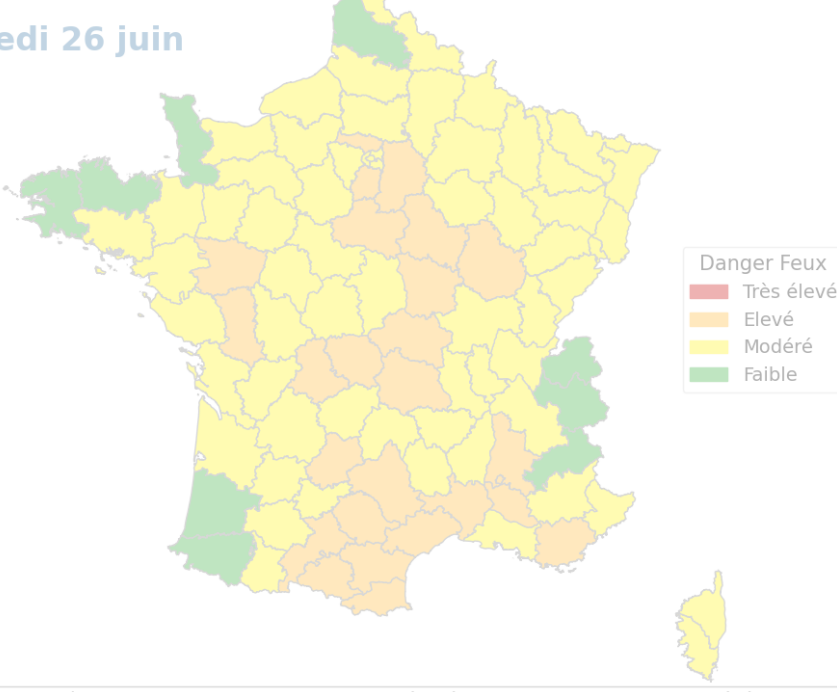
Accueil > Météo des forêts

Météo des forêts

Niveau prévu de danger feux

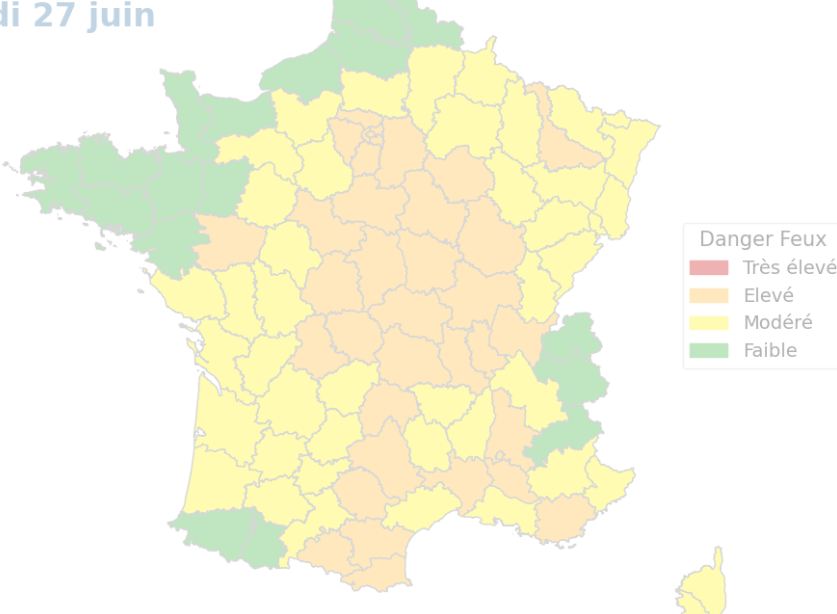
Diffusion : jeudi 25 juin 2026 à 17h00

Vendredi 26 juin



La Météo des forêts estime le danger de feux prévu à partir des conditions météorologiques. La Météo des forêts n'informe pas sur les feux en cours. Pour connaître les restrictions d'accès ou de circulation, consultez le site de votre préfecture

Samedi 27 juin



pour le 26 juin : 25 département(s) au niveau élevé, 0 département(s) en niveau très élevé
pour le 27 juin : 36 département(s) au niveau élevé, 0 département(s) en niveau très élevé

Météo des forêts

Qu'est-ce que la Météo des forêts ?

Les conditions météorologiques influencent fortement le départ et la propagation des feux.

Dans un objectif de prévention des feux et pour que chacun adapte ses comportements en fonction du danger prévisible, la Météo des forêts indique un niveau de danger de feux de forêts établi à partir des prévisions météorologiques et l'état de sécheresse de la végétation.

Cette information est délivrée à l'échelle du département pour le lendemain et le surlendemain, avec 4 niveaux de représentation du danger : faible, modéré, élevé, très élevé.

La Météo des forêts n'informe pas sur les incendies en cours ou à venir.

Un niveau de danger faible ne signifie pas l'absence de risque d'incendie sur le département.

Selon les situations locales, les mairies et les préfectures peuvent restreindre l'accès aux zones exposées aux incendies et les activités. Renseignez-vous sur le site internet de votre préfecture.

Pour vous protéger et protéger votre environnement, retrouvez les bons réflexes sur feux-foret.gouv.fr.

Les 4 niveaux de représentation du danger de feux



Danger très élevé (rouge)



Danger élevé (orange)

Les conditions météorologiques sont défavorables et le risque de départ de feu est très élevé. Le risque de propagation est très élevé.

Les conditions météorologiques sont défavorables et le risque de départ de feu est élevé. Le risque de propagation est élevé.

Communes

9 feux sur

Adoptons

VIGILANCE ROUGE

Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

Dans les départements :

- Aisne (02)**
- Allier (03)**
- Ardennes (08)**
- Aube (10)**
- Bas-Rhin (67)**
- Calvados (14)**
- Charente (16)**
- Charente-Maritime (17)**
- Cher (18)**
- Corrèze (19)**
- Côte-d'Or (21)**
- Côtes d'Armor (22)**

J'organise les barbecues chez moi, sur une terrasse et loin de la végétation.



Cigarette et mégot

Je jette mes mégots dans un cendrier.



Travaux et étincelles

Je réalise mes travaux loin de la pelouse et des herbes sèches. Je prévois un extincteur à portée de main en cas de départ de feu.

Que faire en cas de départ de feu ?



Alerter

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et j'essaie de localiser le feu.



Se protéger

Je me mets à l'abri dans une habitation débroussaillée en attendant l'intervention des secours. La voiture n'est pas un abri sûr car elle pourrait brûler.



S'informer

Je reste informé de la situation et me conforme aux consignes des secours ou de la mairie.

Renseignez-vous sur le site Internet de votre préfecture

L'accès et la circulation dans les bois, forêts, landes, garrigues peuvent être déconseillés, voire interdits, aux véhicules et aux piétons à certaines périodes.

Les barbecues, feux d'artifices ou tout emploi du feu peuvent également être interdits.

Les travaux agricoles et forestiers et les travaux pouvant générer des étincelles (broyeurs, débroussailluses, tronçonneuses à moteur, soudeuses, etc.) peuvent être réglementés, voire interdits.

Ne pas respecter les consignes de prévention édictées par les autorités publiques vous expose à une amende de 4ème classe d'un montant de 750 €.

Pour connaître ces possibles restrictions, renseignez-vous sur le site de la préfecture de votre domicile ou de votre lieu de vacances.

Ajouter une ville

Météo-France en appui à la lutte contre les feux de forêts

05/05/2025

Météo-France apporte, dans le cadre de sa mission de sécurité des personnes et

LIRE LA SUITE →

La Météo des forêts : s'informer sur le danger de feu

09/06/2026

Neuf feux sur dix sont d'origine humaine et la moitié d'entre eux due à des

LIRE LA SUITE →

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Changement climatique : quel impact sur les feux de forêt ?

21/05/2026

Dans une France à +4 °C d'ici à 2100, le risque de feu se généralisera à l'ensemble

LIRE LA SUITE →

Top 20 des villes les plus consultées

METEO PARIS

METEO BORDEAUX

METEO RENNES

METEO ANGERS

METEO DIJON

METEO STRASBOURG

METEO BESANCON

METEO TOULOUSE

METEO NANTES

METEO MARSEILLE

METEO GRENOBLE

METEO LIMOGES

METEO NANCY

METEO LE MANS

METEO LYON

METEO MONTPELLIER

METEO LILLE

METEO TOURS

METEO PAU

METEO BREST



> Légende

> Mentions Légales

> Témoins de connexion

> Politique de Confidentialité

> Droits de Reproduction

> Consentement

> Accessibilité : partiellement conforme

> Contact



© 2026 Copyright - Météo-France



VIGILANCE ROUGE X

Phénomènes dangereux d'intensité

exceptionnelle

Dans les départements :

Aisne (02)

Allier (03)

Ardennes (08)

Aube (10)

Bas-Rhin (67)

Calvados (14)

Charente (16)

Charente-Maritime (17)

Cher (18)

Corrèze (19)

Côte-d'Or (21)

Côtes d'Armor (22)